Nouvelles grilles de catégorie C et B au 1^{er} mai : le gouvernement continue de maltraiter les agent.es de la Fonction Publique !

18 échelons juste au-dessus du SMIC...et avec le même traitement budgétaire en catégorie C et B!

Avec une 6^e augmentation du SMIC en 19 mois, de 2,22% au 1^{er} mai 2023, en raison de l'inflation galopante, le **SMIC mensuel** sera porté à **1 747,20** euros brut.

Conséquence, la grille de catégorie C modifiée en janvier dernier est déjà caduque...de même que celle de catégorie B pourtant réformée en septembre dernier !!!

Bientôt un indice unique pour toute la Fonction Publique?

Avec cette nouvelle augmentation du SMIC, les 8 premiers échelons de l'échelle C1, les 5 premiers du C2, les 2 premiers du C3...et les 3 premiers échelons du 1^{er} grade de catégorie B se retrouvent au même indice juste au-dessus du SMIC à 1 750,86 euros brut !

Ça ne peut plus durer! Le SUPAP-FSU avec la FSU exige du gouvernement :

- Une refonte des grilles indiciaires
- Une revalorisation de 10% de la valeur du point d'indice
- Une augmentation immédiate de 50 points d'indice pour toutes et tous
- Un salaire minimum à 1 800 euros
- L'indexation des salaires sur l'augmentation des prix

Ci-dessous la grille de catégorie C et le premier grade de catégorie B au 1er mai :